



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **NIGHTSTAR PRODUCTION Toualeb & Wourass, SNC**, Chemin de Bellevue 1, 1110 Morges
2. Date du prononcé de dissolution: 30.09.2016
3. Suspension de faillite: 14.10.2016
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 31.10.2016
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: organisation de soirées, booking d'artistes, cours de danse et de mannequinat, création d'une ligne de vêtements, promotion y relative.

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte
1260 Nyon 1

03115057

